

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – TCF IRN – FEVRIER 2026
TCF IRN – TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS INTÉGRATION RÉSIDENCE ET NATIONALITÉ
SUR ORDINATEUR

Je souhaite m'inscrire à la session **en présentiel** : du **mardi 24 février 2026**,
au Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud, rue André Lwoff 56000 à **VANNES**.
Bâtiment Yves Coppens (Sciences et Sciences de l'ingénieur).

- Épreuves **sur ordinateur** : compréhension orale et écrite, expression écrite
- Épreuve devant un jury : expression orale
- Tarif : **130 €**
- Dates d'inscription : **du 06 janvier au 30 janvier 2026** (dans la limite des places disponibles)

Attention :

- Pour ce test, il est indispensable de maîtriser l'outil informatique : frappe au clavier et utilisation de la souris.
- Pour ce test, chaque candidat sera pris en photo par un surveillant le jour de l'examen afin d'obtenir son attestation de niveau.

Raison de mon inscription : (cocher une seule case)

- ☐ Carte de séjour pluriannuelle
☐ Carte de Résident
☐ Naturalisation

- ☐ Raisons professionnelles
☐ Études
☐ Autres

Identité et contact ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance

Nom d'usage (pour les personnes mariées)

Prénoms Date de naissance / /

Pays de naissance Ville de naissance

Nationalité Langue maternelle

Adresse

Code postal Ville Pays

Contact :

Pour l'envoi de la convocation avant l'examen (date, heure, lieu de passation) et pour l'envoi des résultats après l'examen.

Téléphone Adresse mail



– Pour tout complément d'information sur le déroulement du TCF IRN (Présentation des épreuves, Manuel d'un candidat au TCF, informations sur les résultats du Test...), veuillez consulter le site de l'organisme certificateur : France Education International (FEI) <https://www.france-education-international.fr/test/tcf-irn>

– Le non respect des heures de convocation entraîne l'invalidité de votre examen.

– En cas d'absence le jour de l'examen pour cas de force majeure, le report à une date ultérieure est possible uniquement si l'absence est justifiée par un mail, accompagné d'un justificatif administratif valable (convocation, arrêt maladie) et envoyé au plus tard le lendemain de la date d'examen avant midi.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'examen et déclare les accepter.

Fait à , le / / .

Signature du candidat (obligatoire) :

ÉTAPE 1 : Pré-inscription

1. Complétez toutes les cases du formulaire d'inscription, signez et datez.
2. Envoyez un mail à l'adresse clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr, comportant ces deux documents :
 - ➔ Le formulaire d'inscription complété et signé.
 - ➔ Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité au moment de l'examen et comportant une photographie (passeport, carte d'identité, titre de séjour, etc.)

Attention :

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Le Centre de Langues se réserve le droit de refuser une candidature si le nombre de candidats maximal est atteint avant la date limite des inscriptions.

ÉTAPE 2 : Confirmation de la pré-inscription

Le Centre de Langues vous confirme par mail que votre dossier d'inscription est complet. Et vous transmet le lien de paiement en ligne et les étapes à suivre pour régler les frais d'inscription sous 48 heures.

ÉTAPE 3 : Inscription définitive

L'inscription devient définitive uniquement quand les frais d'inscription sont réglés dans le délai imparti. Elle ne pourra pas être annulée, remboursée, reportée à une autre date ou reportée sur un autre niveau.

ÉTAPE 4 : Convocation à l'examen

Le Centre de Langues vous transmet votre convocation par mail, environ 15 jours avant la date de l'examen. En cas de non réception de la convocation dans ce délai, merci d'en informer le Centre de Langues par mail à clubs.inscription@listes.univ-ubs.fr

ÉTAPE 5 : Envoi des résultats

Le Centre de Langues envoie les résultats (Attestation TCF) par mail, environ 15 jours après l'examen. Cette attestation a une durée de validité de deux ans. L'attestation de résultat d'un test linguistique indique le niveau de compétence obtenu par le candidat. La notion de réussite ou d'échec est liée exclusivement au niveau exigé par l'organisme auquel l'attestation est destinée.

Dans le respect du Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) 2016/679 et de la Loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, le Centre de Langues de l'UBS s'engage à protéger les informations recueillies lors de votre inscription à une formation ou à une certification. Ces informations serviront uniquement à l'organisation des examens liés à votre inscription et ne seront jamais divulguées à aucune tierce partie. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification de ces données en adressant un message à dpo@univ-ubs.fr

